

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 896

présenté par
M. Terlier, M. Balanant et M. Pradal

ARTICLE 27

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« 3° *bis* À l'article L. 561-1, la référence : « L. 532-17 » est remplacée par la référence : « LO. 532-17 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.